

# UN NOUVEAU SOUFFLE POUR VERCHÈRES

LE QUAI,  
ENTRE FLEUVE ET VILLAGE,  
COHÉRENCE  
DE CULTURE ET D'ESPACE



Suite au dévoilement du projet *Un nouveau souffle pour Verchères - Le quai, entre fleuve et village, cohérence de culture et d'espace*, nous avons reçu énormément de commentaires positifs et quelques questionnements. Nous souhaitons prendre un moment pour répondre aux questions les plus récurrentes. Il faut se rappeler que ce projet est encore à la phase d'idéation, donc il se peut que les réponses ci-bas évoluent et se précisent au courant de l'élaboration du projet.

**Q- EST-CE QUE LES RÉSIDENTS DE LA RUE MADELEINE SERONT CONSULTÉS CONCERNANT LES CHANGEMENTS ENVISAGÉS POUR LEUR RUE?**

**R-** Oui bien sûr, avant la mise en place de cette phase des consultations et discussions seront organisées avec les résidents de la rue afin d'obtenir leur réaction, commentaires et ajuster le projet en conséquence.

**Q- QUELS SERONT LES COÛTS DE CE PROJET?**

**R-** Les estimations préliminaires donnent un ordre de grandeur de 4,5 millions pour la réalisation des différentes phases du projet. Toutefois les aménagements sur la structure du quai ne pourront être réalisés seulement lorsque le Gouvernement fédéral aura restauré celle-ci. Les échanges avec les personnes responsables du dossier au Gouvernement fédéral sont en cours.

**Q- EST-CE QUE CE PROJET AURA UN IMPACT SUR LES TAXES? SI OUI, VOUS PRÉVOYEZ UNE AUGMENTATION DE QUEL MONTANT PAR DOMICILE?**

**R-** L'objectif de la Municipalité est de trouver des partenaires financiers pour la réalisation de ce grand projet. Une des premières phases de travail sera justement la recherche de subventions et de partenaires pour assurer la réalisation de ce plan directeur. Il est trop tôt pour être en mesure d'évaluer l'impact sur les taxes, mais le Conseil municipal travaillera ce projet en tout respect de la capacité de payer des citoyens.

**Q- DANS LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DU QUAI, EST-CE QU'IL Y AURA DES ENDROITS POUR ACCOSTER NOS BATEAUX ET/OU DES QUAIS À LOUER?**

R- À court terme, il y aura un minimum de quais flottants installés pour l'été prochain (2021) afin de faciliter les manœuvres et la circulation lors des mises à l'eau et pour respecter les directives des ingénieurs de Pêches et Océans Canada. Pour le moment, il ne sera pas possible de louer des espaces au quai.

En ce qui concerne l'aménagement du quai, tout dépendra des travaux de remise en état du quai que nous considérons comme étant de la responsabilité du Gouvernement fédéral. La Municipalité désire conserver le plus de places possibles à l'intérieur du bassin et conserver la possibilité pour un bateau plus gros d'accoster à l'extérieur. Quand nous connaissons l'espace intérieur disponible, les scénarios d'aménagement seront travaillés.

**Q- EST-CE QUE LE TERRAIN DE VOLLEYBALL SERA DÉPLACÉ?**

R- Selon le plan directeur, l'endroit où se situe le terrain de volleyball actuellement sera voué à des usages culturels. Le moment du déplacement et la localisation éventuelle du terrain ne sont pas encore déterminés.

**Q- COMBIEN COÛTERA LA DESCENTE DE BATEAU?**

R- Pour le moment, nous n'avons pas de réponse à cette question. Cependant, il est clair qu'il faudra trouver des solutions pour assurer la cohabitation des différents usagers du secteur qui seront les piétons, les cyclistes et les utilisateurs variés de l'accès à l'eau. Il devra y avoir un partage de celui-ci dans le respect des différents utilisateurs.

**Q- EST-CE QUE LES MATÉRIAUX UTILISÉS SERONT ÉCORESPONSABLES?**

R- Le développement durable sera un guide dans ce projet.

**Q- EST-CE QU'IL EST ENVISAGÉ D'Y ÉTABLIR DIFFÉRENTES ENTREPRISES TELLES QUE RESTAURANT, TERRASSE, BISTRO, BOUTIQUE OU AUTRES?**

R- La Municipalité désire favoriser l'arrivée de petits commerces de service dans ce secteur.

**Q- QUELLE SERA LA DURÉE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET?**

R- Nous pensons que ce projet se réalisera sur un horizon de 10 ans. Certaines étapes pourraient se concrétiser plus à court terme, d'autres s'échelonnent plus à long terme. La durée de la réalisation de ce projet fluctuera selon les sources de financement (subventions et autres) disponibles.

**Q- L'AMÉNAGEMENT DU QUAI EST-IL CONDITIONNEL À UNE RÉFECTION FAITE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL?**

R- La remise en état du quai est nécessaire avant de pouvoir réaliser un projet d'aménagement sur celui-ci. Cette remise en état est dépendante du Gouvernement fédéral.

Nous tenons à vous remercier pour votre intérêt au projet *Un nouveau souffle pour Verchères – Le quai, entre fleuve et village, cohérence de culture et d'espace* qui nous tient énormément à cœur.

De plus, vous avez été plusieurs à nous offrir votre aide pour la réalisation de celui-ci. Dans les différentes phases à venir, la collaboration des forces vives du milieu sera un atout précieux pour préciser le projet et détailler la vision de ce plan directeur.

